Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 83 (1938)

Heft: 8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse:

1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.—

3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger:

1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—

Prix du numéro: fr. 1.50.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION:

Avenue de la Gare 33, Lausanne Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Pré du Marché, 3 — Lausanne

A propos de la vitesse du fantassin au combat

Le numéro de juillet de la Revue militaire suisse contient de fort intéressantes observations, de source allemande, sur le problème tant agité de la vitesse du fantassin au combat. Depuis qu'il y a des écrivains militaires et qui discutent sur la fameuse formule ½ MV2, les uns ont mis l'accent sur la masse, la puissance, d'autres sur la vitesse. En temps de paix, on insiste généralement sur la vitesse, sur la légèreté qui en est la condition première. La guerre remet l'accent sur la puissance, surtout dans la guerre de position. Là, pour certains, le problème n'est plus qu'une simple affaire de démolition : mettre par-dessous ce qui était par-dessus et par-dessus ce qui était par-dessous. Pour neutraliser les résistances qui pourraient encore subsister, on institue le barrage roulant qui interdit à l'assaillant et le bénéfice de la surprise et celui de la vitesse, puisque les vagues d'attaque suivent le barrage à la vitesse de 100 mètres en trois ou quatre minutes. D'où la lenteur de l'attaque, qui permet au défenseur de stopper les brèches faites dans un dispositif par l'arrivée des renforts en

1938 25